



**ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC**

**1 place Robert Schuman  
16100 COGNAC**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

---

*PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, 4, rue de Segonzac, 16100 Cognac  
Téléphone: +33 (0)5 45 82 40 90, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, [www.expert-comptable.pwc.fr](http://www.expert-comptable.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

**ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2013)**



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Adhérents  
**ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC**  
1 Place Robert Schuman  
16 100 Cognac

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, 4, rue de Segonzac BP 124 16104 Cognac Cedex  
Téléphone: +33 (0)5 45 82 39 00, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, [www.expert-comptable.pwc.fr](http://www.expert-comptable.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

## **II - Justification de nos appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cognac, le 28 mai 2014

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Entreprises

  
Bruno Richardaud

# BILAN - ACTIF

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

## ACTIF

	Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013			01/01/2012 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2012
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	29 055,95	27 934,10	1 121,85	2 276,85
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	158 615,56	112 112,94	46 502,62	49 480,73
Autres immobilisations corporelles	32 738,70	24 203,87	8 534,83	4 143,27
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 640,87		8 640,87	8 640,87
<b>TOTAL (I)</b>	<b>229 051,08</b>	<b>164 250,91</b>	<b>64 800,17</b>	<b>64 541,72</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				418,99
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	1 914,40		1 914,40	7 751,00
Autres	89 592,04		89 592,04	41 534,32
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	220 377,89		220 377,89	163 971,08
Charges constatées d'avance (3)	13 982,21		13 982,21	20 989,89
<b>TOTAL (III)</b>	<b>325 866,54</b>		<b>325 866,54</b>	<b>234 665,28</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>554 917,62</b>	<b>164 250,91</b>	<b>390 666,71</b>	<b>299 207,00</b>

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an (brut)  
(3) Dont à plus d'un an

# BILAN - PASSIF

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

## PASSIF

	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2012 au 31/12/2012
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 916,33	25 916,33
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	119 301,76	144 224,69
Report à nouveau		-9 969,60
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	30 182,22	-14 953,33
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>175 400,31</b>	<b>145 218,09</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	37 752,19	25 620,40
<b>TOTAL (III)</b>	<b>37 752,19</b>	<b>25 620,40</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement	32 957,34	6 478,67
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>32 957,34</b>	<b>6 478,67</b>
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 117,00	23 862,60
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 724,18	41 745,55
Dettes fiscales et sociales	53 334,25	48 370,32
Redevables créditeurs		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 990,14	
Autres dettes	309,84	15,45
<b>Instruments de trésorerie</b>		
Produits constatés d'avance	14 081,46	7 895,92
<b>TOTAL (V)</b>	<b>144 556,87</b>	<b>121 889,84</b>
<b>Ecarts de conversion passif (VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>390 666,71</b>	<b>299 207,00</b>

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

121 890,00

# COMPTE DE RÉSULTAT

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises	14 601,18	16 114,86
Production vendue (biens et services)	134 897,96	100 087,61
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 299 928,51	1 252 295,83
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	6 219,61	3 785,78
Cotisations	3 762,00	3 330,00
Autres produits (hors cotisations)	25 729,61	13 770,06
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 485 138,87</b>	<b>1 389 384,14</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achat de marchandises	8 912,70	8 333,36
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures	-46,63	-96,40
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	807 370,32	811 749,59
Impôts, taxes et versements assimilés	15 037,62	13 588,30
Salaires et traitements	330 549,86	326 127,22
Charges sociales	208 005,16	212 161,68
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 738,20	17 935,84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	12 131,79	2 168,68
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	29 528,62	37 654,45
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 428 227,64</b>	<b>1 429 622,72</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>56 911,23</b>	<b>-40 238,58</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 454,11	3 372,63
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>3 454,11</b>	<b>3 372,63</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		46,65
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		<b>46,65</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>3 454,11</b>	<b>3 325,98</b>

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

# COMPTE DE RÉSULTAT

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Documents soumis  
au contrôle du  
Commissaire aux Comptes

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	17,10	13 218,41
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>17,10</b>	<b>13 218,41</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	239,55	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>239,55</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>-222,45</b>	<b>13 218,41</b>
Impôt sur les bénéfices	3 482,00	
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>56 660,89</b>	<b>-23 694,19</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		<b>8 740,86</b>
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>26 478,67</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 488 610,08</b>	<b>1 414 716,04</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 458 427,86</b>	<b>1 429 669,37</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>30 182,22</b>	<b>-14 953,33</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat	7 355,40	5 452,00
Prestations en nature	560,00	
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>7 915,40</b>	<b>5 452,00</b>
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	560,00	
Personnel bénévole	7 355,40	5 452,00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7 915,40</b>	<b>5 452,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 182,22</b>	<b>-14 953,33</b>
<b>* Y compris :</b>		
Redevances de crédit-bail mobilier	12 387,64	23 066,68
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	293,17	286,33
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-222,45	13 218,41



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

FONDS DEDIES -PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES& DES DETTES

VARIATION DES FONDS PROPRES

EFFECTIFS - DROITS AU DIF - REMUNERATION CADRES

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

SUBVENTIONS OCTROYEES (D16/8/1901 ART.16)

### PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice de janvier à décembre 2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable du Comité national de la vie associative.

#### I - CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### II - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

##### *a) Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue par l'entreprise, dans le respect des règles fiscales actuellement en vigueur.

##### *b) Stocks*

Les stocks de clôture sont valorisés au terme d'un inventaire physique à leur coût historique.

##### *c) Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

##### *d) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement*

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

#### III - CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les changements de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice sont les suivants : NEANT.

**AVANT'SCENE COGNAC****IMMOBILISATIONS**

## IMMOBILISATIONS

	DEBUT D' EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	29 715,04		659,09	29 055,95
Immobilisations corporelles	185 676,96	16 996,65	11 319,35	191 354,26
Immob financières	8 640,87	1 750,00	1 750,00	8 640,87
Total général	224 032,87	18 746,65	13 728,44	229 051,08

## AMORTISSEMENTS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	27 438,19	1 155,00	659,09	27 934,10
Immobilisations corporelles	132 052,96	15 583,20	11 319,35	136 316,81
Total général	159 491,15	16 738,20	11 978,44	164 250,91

## AVANT'SCENE COGNAC

### FONDS DEDIES, PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

#### FONDS DEDIES

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
REGION Diffusion "Mercl"	6 478,67			6 478,67
REGION Co-prod "Faille"		7 000,00		7 000,00
REGION Diffusion "Faille"		9 478,67		9 478,67
DRAC Projet "Cavale duos"		10 000,00		10 000,00
Total général	6 478,67	26 478,67	0,00	32 957,34

#### PROVISIONS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
Provisions risques & charges	25 620,40	12 131,79		37 752,19
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total général	25 620,40	12 131,79	0,00	37 752,19

#### COMPTES DE REGULARISATION

- charges constatées d'avance :	<i>Achats de spectacle</i>		13 982,21
	<i>Eau énergie chauffage</i>	396,64	
	<i>stock fourn. bureau, billetterie</i>	2 566,99	
	<i>stock bar</i>	787,70	
	<i>stock loges</i>	114,92	
	<i>Crédit bail</i>	433,33	
	<i>Loc divers mat</i>	1 651,24	
	<i>Maintenance lociciels</i>	567,80	
	<i>Documentation</i>	596,77	
	<i>Frais postaux</i>	65,00	
	<i>Télécoms</i>	25,00	
	<i>Publicité</i>	6 776,82	
- produits constatés d'avance :	<i>Mécénat spect 2013</i>	3 300,00	14 081,46
	<i>Partic ONDA spect 2014</i>	8 031,34	
	<i>Subv Pays Cognac danse au coll</i>	1 250,00	
	<i>Subv DRAC éducation artis 12/13</i>	1 446,75	
	<i>Transfert ch abnt doc</i>	53,37	

## AVANT'SCENE COGNAC

### ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

#### CREANCES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières	8 640,87		8 640,87
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances clients	1 914,40	1 914,40	
Autres créances	89 592,04	89 592,04	
	100 147,31	91 506,44	8 640,87

#### DETTES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Fonds dédiés</i>	32 957,34	32 957,34	
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunt			
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fournisseurs	58 724,18	58 724,18	
Autres dettes	71 751,23	71 751,23	
	163 432,75	163 432,75	0,00

#### ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

	Redevances payées	Redevances restant à payer jusqu'à 1 an	Redevances restant à payer à + d'un 1 an
1 AUTOCOM HIPATH 3350 09/2009 (60 mois)	5 380,96	827,84	
1 VEHICULE OPEL MERIVA 03/2010 (60 mois)	10 242,90	2 731,44	682,86
1 VEHICULE OPEL COMBO 02/2010 (60 mois)	12 636,89	3 214,44	267,87
RICOH MPC/2 MPC305/MPC 5000 08/2012 (60 mois)	7 366,67	5 200,00	13 433,33
	35 627,42	11 973,72	14 384,06

## AVANT'SCENE COGNAC

### VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	145218,09
Variations :	
- Résultat de l'exercice .....	30182,22
Fonds propres à la clôture de l'exercice	<u>175400,31</u>

### TABLEAU DES EFFECTIFS - DROITS AU DIF - REMUNERATION CADRES

Effectif moyen de l'année :

Cadres	4	
Employés ouvriers	8	
Intermittents du spectacle	1	Intermittents artistiques et techniques
	13	

Droits au D. I. F. pour l'ensemble des salariés en heures

Acquis	1058
Faisant l'objet d'une demande	0

La rémunération brute des trois plus hauts cadres de l'Avant-Scène Cognac s'élève à 112 643 €

### VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

OUI (X)	NON ( )	TOTAL ->	82110,22
		Apports Ville :	74194,82
		<i>Personnel mis à disposition</i>	74 194,82
		Apports entreprises privées :	0,00
Valorisation du bénévolat : 39 personnes * 20 hres * Smic horaire =			7355,40
Mise à disposition de biens : Granc Cognac Minibus			560,00

**AVANT'SCENE COGNAC**

**SUBVENTIONS OCTROYEES**

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

Organisme subventionneur	Montant	Immobilisation financée	Observations
	0,00		

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

Organisme subventionneur	Montant
- Etat, Ministère de la culture & DRAC	161952,67
report 2012	2856,34
dont reporté sur 2014	-1446,75
- Région Poitou-Charentes	189478,67
- Conseil général de Charente	88426,07
- Ville de COGNAC CCH	
- Ville de COGNAC report compt recettes+tps libre	738 160,61
- Communautés de communes	23 996,08
- Entreprises privées	18 360,00
report 2012	5000,00
dont reporté sur 2014	-3300,00
- Subventions diverses	3 500,00
dont reporté sur 2014	-1250,00
Sous-total	1 225 733,69
- <i>Subvention supplétive Ville de COGNAC</i>	74 194,82
TOTAL	1 299 928,51

**AVANT'SCENE COGNAC****DEFICITS REPORTABLES**

	Déficit imputable	Déficit imputé	Déficit reportable
	13 098,08	13 098,08	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>13 098,08</b>	<b>13 098,08</b>	<b>0,00</b>
Déficit de l'exercice (tableau 2033-b, ligne 372) ou fraction non imputée			0,00
Total des déficits restant à reporter .....			<b>0,00</b>

**DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL**

RESULTAT COMPTABLE	30182,22
<i>REINTEGRATIONS</i>	
Amendes et pénalités	0,00
Charges non déductibles	1654,08
Provisions non déductibles	12131,79
Impôts sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle	3482,00
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<u>17267,87</u>
<i>DEDUCTIONS</i>	
Déficit imputé	13098,08
Reprise sur provisions non déductibles	0,00
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	11141
	<u>24239,08</u>
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>23211,01</b>

**CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES**

Résultat imposable :	23 211,00	
	Base	Montant
Impôt sur les sociétés 15% :	23211	3482
Impôt sur les sociétés 33 1/3% :	0	
		<u>3482</u>



**ASSOCIATION L'AVANT SCENE DE COGNAC**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**

**(Réunion des adhérents de l'Association relative à  
l'approbation des comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2013)**



## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

### (Réunion des adhérents de l'Association relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Adhérents  
**ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC**  
1 Place Robert Schuman  
16 100 Cognac

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES ADHERENTS

##### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

##### ➤ **Convention l'Avant-Scène – Ministère de la Culture et de la Communication**

- ❖ Par une convention du 08 août 2013, le préfet de Région au titre du ministre de la Culture et de la Communication a décidé d'accorder à l'association Avant-Scène une subvention de 77 000 € TTC dans le cadre du festival coup de Chauffe 2013, une subvention de 87 500 € TTC dans le cadre de la programmation Scène conventionnée Danse 2013.

PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, 4, rue de Segonzac BP 124 16104 Cognac Cedex  
Téléphone: +33 (0)5 45 82 39 00, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, [www.expert-comptable.pwc.fr](http://www.expert-comptable.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

## ASSOCIATION AVANT SCENE COGNAC

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2013 - Page 2

---

- ❖ Par un arrêté du 30 septembre 2013, la Directrice Régionale des affaires culturelles a accordé une subvention d'un montant de 1 000 € TTC dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle pour l'année 2013.

### ➤ **Convention l'Avant-Scène – Conseil Régional Poitou-Charentes**

- ❖ Par une convention n° 13/RPC-E-81 datant du 25 mars 2013, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant-Scène une subvention forfaitaire de 45 000 € TTC au titre du festival « Danse et Vous » 2013.
- ❖ Par une convention n° 13/RPC-E-82 datant du 25 mars 2013, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant-Scène une subvention forfaitaire de 95 000 € TTC, pour l'édition 2013 du festival « Coup de Chauffe » ; festival ayant été reconnu d'intérêt régional par la décision 2013CP0037 du 28 janvier 2013.
- ❖ Par une convention n° 13/RPC-E-282 datant du 29 août 2013, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant-Scène une subvention de 25 000 € TTC pour la coproduction et la diffusion du spectacle « Faille » par la Compagnie « La Cavale ».
- ❖ Par une convention n° 13/RPC-E-349 datant du 15 octobre 2013, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant-Scène une subvention forfaitaire de 75 000 € TTC, étalée sur la période 2013-2015, dans le cadre de la mise en œuvre du projet artistique et culturel orienté sur l'accès de tous à la culture, le soutien à l'emploi artistique et le rééquilibrage des territoires.  
La somme de 25 000 € TTC relative à l'année 2013 a été reçue à hauteur de 80% au cours de l'exercice 2013.

### ➤ **Convention l'Avant-Scène – Conseil Général de la Charente**

- ❖ Par une convention du 4 juin 2013, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 46 000 € TTC à l'association Avant-Scène dans le cadre de sa programmation culturelle 2012-2013.  
  
Par cette même convention, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 24 000€ TTC à l'association Avant-Scène dans le cadre de l'édition 2013 du festival « Coup de Chauffe »  
  
Par cette même convention, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 10 000€ TTC à l'association Avant-Scène dans le cadre de l'édition 2013 du festival « Danse et Vous »
- ❖ Par un avenant du 10 décembre 2013 de la convention signée le 4 juin 2013, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 8 892,73 € TTC au titre de la participation à l'opération « Collège au spectacle » 2012/2013.

### ➤ **Convention l'Avant-Scène – La Communauté de Communes de Cognac**

- ❖ Par une convention du 28 mai 2013, la Communauté de Communes de Cognac a décidé d'accorder une subvention sur déficit à hauteur maximale de 24 500 € TTC pour la saison 2012-2013.

BR1

## **ASSOCIATION AVANT SCENE COGNAC**

*Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées*

*Exercice clos le 31 décembre 2013 - Page 3*

---

### ➤ **Convention l'Avant-Scène – Ville de Cognac**

- ❖ Dans le cadre de la Délégation du Service Public du 15 octobre 2007, Délégation renouvelée le 27 août 2012 pour une période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2017, l'association Avant-Scène a perçu :
  - une somme globale de 753 662 € TTC
  - une subvention supplétive de 74 194,82€ relative aux rémunérations des agents qui sont mis à disposition de l'association Avant-Scène.

### ➤ **Convention l'Avant-Scène – Pays Ouest Charente – Pays du cognac**

- ❖ Lors de sa réunion du 20 mars 2013, le syndicat du pays Ouest Charente – Pays du Cognac a décidé d'accorder à l'association Avant-Scène une subvention exceptionnelle de 1 500 € dans le cadre de l'opération « Projet danse au collège de Châteauneuf ».

### ➤ **Convention l'Avant-Scène – Le Réseau de Villes Saintes Cognac**

- ❖ Le Réseau de Villes Saintes Cognac a accordé le 25 septembre 2013 à l'association Avant-Scène une subvention forfaitaire de 2 000 € pour le festival « Coup de Chauffe » 2013.

Fait à Cognac, le 28 mai 2014

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Entreprises



Bruno Richardaud